

**COMMUNE
DE MARBAIX**



EL GAZET' 2017



Janvier
à
Août



Madame, Monsieur, Chers amis,

Engagement tenu : comme annoncé précédemment notre budget est redevenu excédentaire en 2016 (+ de 13.000,00 €). Vous pourrez lire dans les pages qui suivent que la section d'investissement montre un excédent de plus de 18.000,00 euros et la section de fonctionnement un déficit de 4700,00 €). Ce déficit de la section de fonctionnement sera résorbé dès cette année 2017 puisque l'amortissement de la renégociation de notre prêt s'achève en 2017 soit plus de 6.000, 00 €. Par ailleurs, nous n'aurons plus à rembourser la communauté de communes pour la mise à disposition d'une personne (plus de 7.000,00 €).

Compte tenu de ces chiffres, votre conseil municipal, une fois encore, n'a pas modifié les taux d'imposition de la commune et notre budget pour 2017 s'équilibre à la somme de 310.500, 00 €. Cette situation nous permettra de réfléchir à de nouveaux petits projets visant l'amélioration de notre cadre de vie.

L'autre moment fort de ce début d'année a été, sans conteste, la journée consacrée à nos anciens le samedi 25 mars dernier. La visite du nouveau « MUSVERRE » de Sars-Poteries a été une formidable exploration des œuvres contemporaines présentées par des artistes de talent mais aussi la re-découverte d'objets anciens (bousillés) familiers pour beaucoup d'entre-nous. Après cette sortie culturelle, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un repas avec une animation réalisée par « Monique Musette » qui a eu la très bonne idée de venir avec le sosie de Bourvil. Les photos ci-après ou sur notre site internet vous prouvent que l'ambiance était très festive et très conviviale. Nos amis, Mme Thérèse Glaudenne et Mr Maurice Lobet ont été mis à l'honneur en leur qualité de plus ancienne et de plus ancien lors de cette journée.

Avec les beaux jours, notre ducasse du 2 juillet et les manifestations du 14 juillet approchent à grands pas. Nous comptons sur votre présence et notamment au repas organisé par l'association des parents d'élèves à l'issue du défilé du 14 juillet. Les programmes détaillés vous sont communiqués dans les pages suivantes.

A l'automne, le samedi 30 septembre plus précisément, Marbaix connaîtra une activité inhabituelle sur son territoire avec l'arrivée d'une étape du rallye automobile « Charlemagne ». Avec les organisateurs nous reviendrons sur cette manifestation mais d'ors et déjà je vous demande beaucoup d'indulgence et notamment les riverains de la rue de Taisnières pour les gênes qui pourront être causées par cette épreuve sportive.

Je vous souhaite de bonnes vacances, notamment pour ceux qui ont la possibilité d'en prendre, de profiter du soleil et surtout n'hésitez pas à visiter notre territoire de l'Avesnois, il regorge d'endroits très pittoresques.

Avec toutes mes amitiés.

Votre maire

Damien Ducanehez



ETAT CIVIL 2017

DECES :

Monsieur FETILLE Simon
Né le 25 février 1988 à Le-Cateau-Cambésis
Décédé le 11 avril 2017 à Bazuel



Monsieur STAQUET Hubert
Né le 15 juin 1937 à Marbaix
Décédé le 26 mai 2017 à Maubeuge

NAISSANCE :

Mademoiselle CONTESSE Laurine
Né le 24 janvier 2017 à Fourmies
de CONTESSE Alexandre et de LAMPIN Alison



Mademoiselle GERMAIN Lilia
Né le 06 avril 2017 à Maubeuge
de GERMAIN Nicolas et de BOUCARDET Karine

MARIAGE :

Monsieur BRESSAN Nicolas et Mademoiselle ALAVOINE Astrid
Mariage célébré à la Mairie de Marbaix
Le 17 juin 2017



Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 10 avril 2017

Approbation du Compte de Gestion 2016
Commune de MARBAIX

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Les membres du conseil municipal déclarent par DIX voix pour :

Que le compte de gestion du budget de la commune de Marbaix dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et approuve le compte de gestion 2016 de la commune.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 10 avril 2017

Vote des résultats de l'exercice 2016

L'assemblée examine le compte de gestion ainsi que le compte administratif de l'exercice 2016 qui font apparaître les résultats suivants :

| Résultat de l'exercice 2016 | Fonctionnement | investissement |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Dépenses | 278 127,49 | 20 421,68 |
| Recettes | 278 993,92 | 67 670,24 |
| Résultats 2016 | 866,43 | 47 248,56 |
| Résultats de 2015 reportés | 5 613,53 | 29 220,78 |
| Résultats cumulés | -4 747,10 | 18 027,78 |

L'assemblée procède ensuite à l'examen de l'affectation de résultat qui fait apparaître un report comme suit :

| | |
|--|------------------|
| Restes à réaliser reportés en 2017 des dépenses d'investissement | 0 |
| Restes à réaliser reportés en 2017 des recettes d'investissement | 0 |
| Solde des restes à réaliser de 2017 | 0 |
| Rappel du solde d'exécution cumulé invest de 2016 (001) | 18 027,78 |
| Résultat clôture investissement fin 2016 | 13 280,68 |
| Le besoin de financement de la section d'investissement est de 0,00 € | |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par NEUF voix pour, décide :

de procéder à un report de l'excédent d'investissement au compte 001 en recettes d'investissement pour un montant de 18 027,78 €

de procéder à un report du déficit de fonctionnement au compte 002 en dépenses de fonctionnement pour un montant de - 4 747,10 €

qu'il n'y a aucun besoin de financement au 1068 pour équilibrer la section d'investissement du budget communal,

Le Conseil Municipal :

décide de voter par NEUF voix (le Maire ne prenant pas part au vote) pour le compte administratif de 2016 de la commune, ainsi que le compte de gestion du comptable et décide d'affecter les résultats définitifs détaillés ci-dessus.

autorise le Maire à reprendre ces résultats au budget primitif 2017.

- autorise le Maire à reprendre ces résultats au budget primitif 2016.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 10 avril 2017

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal de Marbaix,
Adopte, par neuf voix pour, les subventions aux associations pour l'année 2017 comme suit :

| | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Amicale de Marbaix | pour un montant de 120.00 € |
| Anciens AFN | pour un montant de 120.00 € |
| Club de danse Country | pour un montant de 120.00 € |
| Chasse | pour un montant de 120.00 € |
| Club du Temps Libre (Ainés) | pour un montant de 120.00 € |
| Fanfare Marbaisienne | pour un montant de 120.00 € |
| Pêche la Marbaisienne | pour un montant de 120.00 € |
| APE les Petits Marbaisiens | pour un montant de 120.00 € |

Adopte, par neuf voix pour, les subventions aux associations pour l'année 2017 comme suit :

| | |
|---|--|
| Fanfare Marbaisienne (cours et instruments) | pour un montant de 4 215.00 € (versée en 2 fois) |
| Coopérative scolaire | pour un montant de 770.00 € |

Pour un montant global de 5 945,00 € de subventions aux associations pour l'année 2017

SUBVENTION A L'ASSOCIATION GENESIS-SPORT ORGANISATRICE DU RALLYE AUTOMOBILE « CHARLEMAGNE »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Rallye Charlemagne qui doit se dérouler le 30 septembre et 1^{er} octobre 2017, prévoit une arrivée dans le centre de la commune de Marbaix le 30 septembre 2017.

Toutes les conditions de courses vont être étudiées avec les organisateurs, les services de l'Etat, les services de secours et le Département du Nord.

Aucune subvention n'est sollicitée auprès de la commune de Marbaix, toutefois les organisateurs envisagent l'impression d'une brochure relatant cette épreuve sportive et sollicite la commune de Marbaix à l'effet de faire distribuer un exemplaire de cette brochure dans chaque habitations de Marbaix.

Le coût du numéro avoisine les 1€80 soit un coût total d'environ 300 Euros.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au financement de cette brochure pour les habitants de la commune pour une somme avoisinant les 300 euros.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 07 avril 2016

VOTE DU TAUX DES TAXES 2017
Commune de Marbaix

Le Conseil Municipal de Marbaix,

Après avoir voté le compte administratif 2016 et examiné la préparation du budget 2017, DECIDE, par neuf voix pour, de voter le statut-quo concernant les taxes communales pour l'exercice 2017, à savoir comme suit :

| <i>TAXES</i> | <i>TAUX 2016</i> | <i>TAUX 2017</i> | <i>BASES 2017</i> | <i>PRODUIT 2017</i> |
|-------------------------|------------------|------------------|-------------------|---------------------|
| HABITATION | 13.05 | 13.05 | 326 000 | 42 543 |
| FONCIER BATI | 19.74 | 19.74 | 194 700 | 38 434 |
| FONCIER NON BATI | 30.42 | 30.42 | 68 900 | 20 959 |
| PRODUIT ATTENDU | | | | 101 936 € |

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 07 avril 2016

BUDGET PRIMITIF
COMMUNE DE MARBAIX ANNEE 2017

L'assemblée examine la proposition de budget primitif 2017 en section de fonctionnement et d'investissement qui fait apparaître les prévisions suivantes :

| Fonctionnement | | | |
|--|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| chapitres | Dépenses | chapitres | recettes |
| Déficit antérieur reporté (002) | 4 747 ,10 | Excédent antérieur reporté (002) | 0,00 |
| Charges à caractère général (011) | 74 721,00 | Remboursement rémunération (013) | 14 850,00 |
| Charge de personnel et frais assimilés (012) | 145 397,42 | Produits des services (70) | 17 030,00 |
| Atténuation des produits (014) | 19 561,00 | Dotations et participations (74) | 124 394,76 |
| Autres Charges gestion courante (65) | 26 416,00 | Autres produits gestion courante (75) | 5 000,00 |
| Charges financières (66) | 3 305,02 | Produits exceptionnels divers (077) | 1 069,45 |
| Autres charges financières (042) | 6 077,65 | | |
| Dépenses Imprévues (020) | 0,02 | | |
| Virement en section d'investissement (023) | 1 500 | | |
| Total fonctionnement | 281 725,21 | Total fonctionnement | 281 725,21 |

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 10 avril 2017

BUDGET PRIMITIF
COMMUNE DE MARBAIX ANNEE
2017

| INVESTISSEMENT | | | |
|--|------------------|--|------------------|
| chapitres | Dépenses | chapitres | Recettes |
| Solde négatif exécution investissement (001) | 0,00 | Report excédent investissement positif (001) | 18 027,78 |
| Immobilisations incorporelles (chapitre 20) | 2 226,24 | Dotations et fonds divers (10222 FCTVA) | 2 669,21 |
| Immobilisations corporelles (chapitre 21) avec RAR | 13 861,34 | Taxe d'aménagement (10226) | 500,00 |
| Dépenses Imprévues (020) | 1 500,00 | Pénalités de renégociation de la dette (4817) | 6 077,65 |
| Emprunts (1641) | 11 187,06 | Virement de la section de fonctionnement (021) | 1 500,00 |
| Total Investissement | 28 774,64 | Total Investissement | 28 774,64 |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'adopter le budget 2017

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour la signature des documents afférents au budget 2017.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 10 avril 2017

ADOPTION D'UN NOUVELLE COMPETENCE DE LA 3CA

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, lors de sa réunion du 8 février dernier, le Conseil de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois a approuvé la prise de compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » dans les conditions suivantes :

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
Est d'intérêt communautaire la voirie de desserte interne de la zone d'activités économiques du Poncheau, à Avesnelles, sur la parcelle cadastrée section ZA n°101.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, cette adhésion ne deviendra définitive qu'après approbation par une majorité qualifiée des conseils municipaux des communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE, à l'unanimité, la 3CA à approuver la prise de compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » dans les conditions suivantes :
Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
Est d'intérêt communautaire la voirie de desserte interne de la zone d'activités économiques du Poncheau, à Avesnelles, sur la parcelle cadastrée section ZA n°101.

CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la création d'un groupement de commandes, afin de réaliser les travaux d'entretien de la voirie publique communale et intercommunale, peut être un bon moyen de maîtriser les dépenses de la commune.

Il indique également que, dans cette perspective, le Conseil de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, lors de sa réunion du 08 février 2017, a approuvé la création d'un groupement de commandes :

Qui regroupe la Communauté de Communes et les communes membres qui le désirent ;
Qui a pour objet les travaux d'entretien de la voirie publique communale et intercommunale ;
Dont la coordination est assurée par la Communauté de Communes, et ce jusqu'au niveau de la notification des marchés, leurs exécutions relevant de la compétence communale.

Il propose au Conseil Municipal d'intégrer ce groupement de commandes, selon les modalités prévues dans la convention constitutive jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion de la commune au groupement de commandes initié par la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, dont la convention constitutive est jointe à la présente délibération ;

MANDATE Monsieur le Maire pour accomplir toutes les procédures relatives à cette création ;

DESIGNE Monsieur DUCANCHEZ Damien, membre titulaire de la commission d'appel d'offres communales, comme représentant titulaire de la commune à la commission d'appel d'offres du groupement, Monsieur BEDU Jean-Marie, membre titulaire de la commission d'appel d'offres communale, comme représentant suppléant de la commune à la commission d'appel d'offres du groupement.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 30 mai 2017

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DE L'AVESNOIS
RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Mr le Maire fait part de la transmission par la Chambre des Comptes de son rapport sur la gestion de la
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois depuis 2012.

Ce rapport a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil de Communauté réuni le 03 Mai 2017.

Mr le Maire donne lecture de l'intervention du Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois à ce même conseil du 03 Mai.

Le Conseil Municipal, après un large débat, prend acte de ce rapport de la Chambre Régionale des comptes.

ACQUISITION D'UN TERRAIN – CONSORTS LION

Depuis l'installation du Conseil Municipal en 2014 il a été évoqué à plusieurs reprises la réalisation d'un espace de jeu pour les jeunes enfants de la commune.

Mr Le Maire indique qu'une opportunité se présente en plein centre de la commune à savoir un terrain limitrophe du terrain de boules et de la maison des associations. Ce terrain cadastré n° A 292 et A 293 d'une superficie de 937 m², appartient à Mr Lion Jean-Paul et Mme Lion Elisabeth domiciliés dans les bouches du Rhône.

Par ailleurs le terrain est repris en zone Naturelle Inondable au PLU de la commune approuvé.

Selon les premiers contacts avec les propriétaires du terrain, ces derniers seraient très favorables à la vente à la commune du terrain notamment pour la réalisation du projet à destination des enfants.

De plus ce terrain permettrait de sécuriser mieux encore le cheminement le long du ruisseau.

Le Conseil Municipal, après discussion, donne un avis favorable, à l'unanimité, à cette acquisition et propose, en fonction des prix pratiqués sur la commune, la somme de 1 000 € Nets vendeurs, en sachant que les autres frais resteront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 30 mai 2017

TRAVAUX DE SECURISATION DE L'ECOLE ET CHAUFFAGE DE LA SDF

Mr Le Maire rappelle que le budget Primitif de la commune 2017 a été approuvé par le Conseil lors de sa réunion du 10 Avril 2017.

En section d'investissement le Conseil avait repris en dépenses le changement d'un chauffage à la salle des fêtes et la mise en sécurité de l'école.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les devis suivants :

Chauffage SDF : Entreprise Topelec
Coût HT : 3 134 €
Coût TTC : 3 760,80 €

Système de sonnette, caméra et ouverture de portes à distance : Entreprise Angel
Coût HT : 2 158,49 €
Coût TTC : 2 590,19 €

Changement de la porte d'entrée de l'école permettant l'installation d'une gâche électrique :
Entreprise Botquint
Coût HT : 3 074 €
Coût TTC : 3 688,80 €

Installation d'une clôture en panneaux treillis avec une porte avec la propriété de Mr Inion :
Fournitures : Gedimat
Coût HT : 669,54 €
Coût TTC : 803,45 €

Les travaux seront effectués en régie pas le personnel communal.
D'autres entreprises sont en consultation pour ce dernier lot.
Le moins-disant emportera le marché.

Le Conseil Municipal a délibéré

Réunion du 30 mai 2017

REFLEXIONS SUR L'ECOLE

Mr Le Maire rappelle qu'à l'heure actuelle la semaine scolaire est répartie sur 9 demi-journées à savoir :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : matin et après-midi (8h45 - 12h / 13h45 – 15h45)
- Mercredi : matin (8h45 – 12h)

En dehors de ces horaires, la commune n'a pas mis en place des N.A.P à l'exception d'une simple garderie.

Avec l'élection du nouveau Président de la République et l'installation d'un nouveau gouvernement, il semblerait que chaque commune aurait la possibilité de répartir la semaine scolaire soit sur 9 demi-journées soit sur 8 demi-journées avec la suppression du mercredi matin et le retour de la fin des cours à 16h30.

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité, demande que la semaine scolaire soit répartie sur 8 demi-journées avec la suppression du mercredi matin et la fin des cours à 16h30.

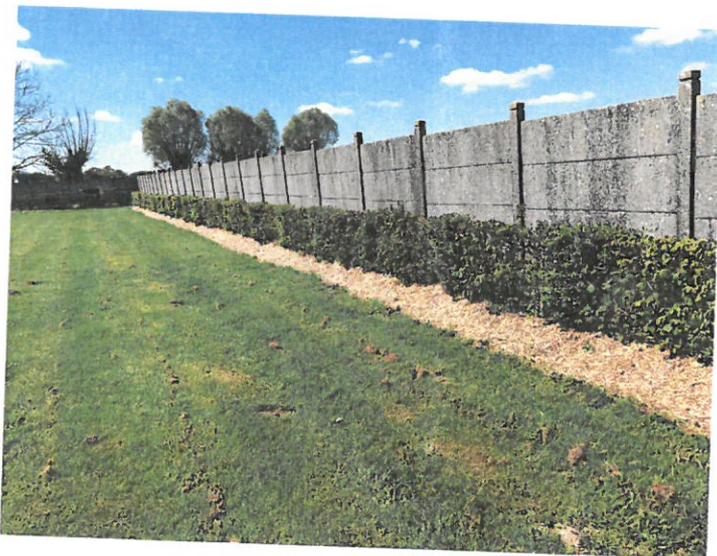
Le Conseil Municipal demande également que cette modification intervienne dès la prochaine rentrée scolaire de Septembre 2017.

Travaux sur la commune



Denis Boulanger et Jean-Louis Legrand
Nos agents communaux

Sur les photos ci-dessous, vous pouvez voir la récupération des copeaux de bois à la suite de la taille des arbres bordant la route nationale, ce qui a permis de pouvoir donner un bel aspect à la haie qui borde la cité des combles et celle dans notre cimetière.

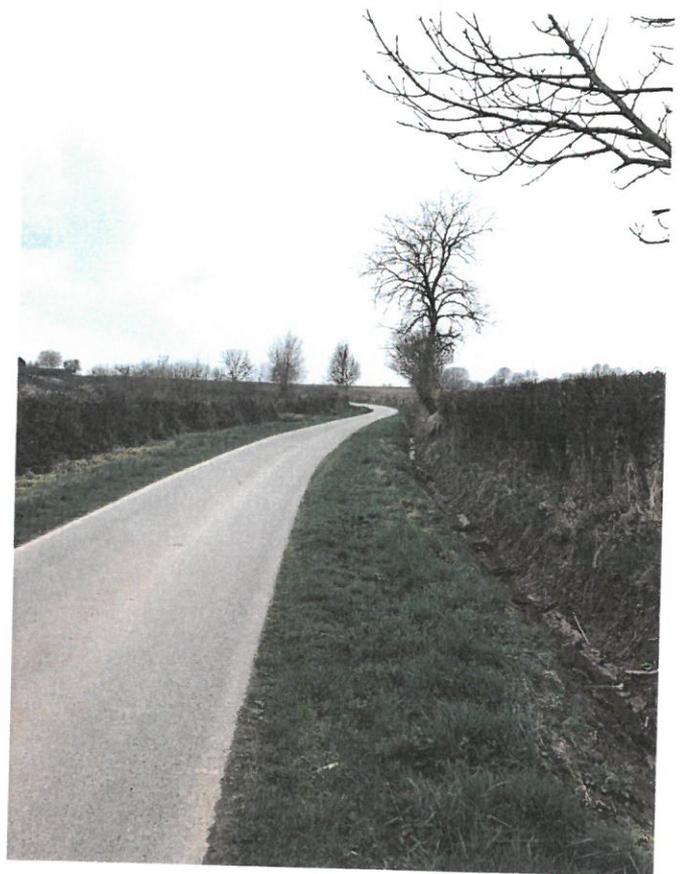


Curage des fossés

Monsieur Pouleur, conseiller municipal, avait évoqué lors du conseil municipal qui s'est déroulé le 28 novembre 2016 le problème de curage des fossés le long de la route de Cartignies.

Après discussion, le conseil municipal avait décidé, de confier ce curage à l'entreprise AUBERT.

Au vu des photos ci-dessous, vous pouvez constater que le curage des fossés a bien été effectué.





Nous avons encore apprécié l'animation musicale « Thé Dansant », avec Monique Musette et son accordéon.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'imitateur de Bourvil et sa compagne.



Puis nous avons honoré de nouveau les doyens du repas des aînés à savoir Mme Claudenne Thérèse et Mr Maurice Lobet qui se sont vus remettre fleurs et chocolats de la part de Mme et Mr Ducanchez



La visite du Musverre

Cette année, la Municipalité et le CCAS de la commune de Marbaix ont souhaité proposer une visite guidée du Musverre à Sars-Poteries à nos aînés.

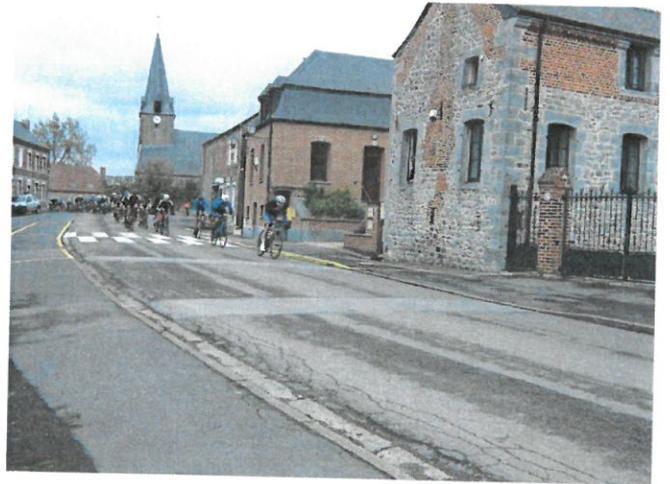
Ils ont été très nombreux à répondre favorablement à celle-ci.





Course cycliste "GRAND PRIX DE L'AVESNOIS"

Le Samedi 22 Avril 2017, la course cycliste « GRAND PRIX DE L'AVESNOIS » a traversé notre commune.



Concours National de Mathématiques

Le samedi 13 mai 2017, à Argenteuil, a eu lieu le concours national de mathématiques organisé par PANGEA.

Mr Lepilliez, instituteur à l'école publique de Marbaix, avait inscrit sa classe CM1 au concours.

Martin POULEUR, qui aura 9 ans en juillet prochain, fait partie des élèves de CM1.

Celui-ci s'est placé à la 3^{ème} place du concours national de mathématiques.

Lors des éliminatoires, Martin était classé 5^{ème} sur l'Île-de-France et 20^{ème} sur le plan national (soit 1 433 élèves).

Sa famille, son professeur ainsi que Mr le Maire accompagné de son épouse ont pu soutenir Martin lors de cette épreuve.

Martin, à son retour à l'école, a été accueilli par ses copains qui lui avaient réservé une haie d'honneur.

Encore une fois, toutes nos félicitations à ce brillant élève de notre école communale.



**B
R
A
V
O

M
A
R
T
I
N**

Elections Présidentielles 2017

Voici les résultats obtenus au 1^{er} et 2^{ème} tour lors des élections présidentielles à la commune de Marbaix

Commune de Marbaix

Présidentielles 2017 - 1er tour

| | Nombre | % |
|--------------------------------|--------|--------|
| Inscrits | 371 | |
| Votants | 323 | 87,06% |
| Bulletins nuls | 1 | |
| Bulletins blancs | 9 | |
| Total bulletins nuls et blancs | 10 | 3,10% |
| Exprimés | 313 | 96,90% |

Ont obtenu

| | Voix | % |
|-----------------------|------|---------|
| Nicolas Dupont Aignan | 30 | 9,58% |
| Marine Le Pen | 117 | 37,38% |
| Emmanuel Macron | 36 | 11,50% |
| Benoît Hamon | 5 | 1,60% |
| Nathalie Arthaud | 2 | 0,64% |
| Philippe Poutou | 4 | 1,28% |
| Jacques Cheminade | 0 | 0,00% |
| Jean Lassalle | 7 | 2,24% |
| Jean Luc Mélenchon | 55 | 17,57% |
| François Asselineau | 0 | 0,00% |
| François Fillon | 57 | 18,21% |
| Total | 313 | 100,00% |

Commune de Marbaix

Présidentielles 2017 - 2ème tour

| | Nombre | % |
|--------------------------------|--------|--------|
| Inscrits | 371 | |
| Votants | 300 | 80,86% |
| Bulletins nuls | 12 | |
| Bulletins blancs | 29 | |
| Total bulletins nuls et blancs | 41 | 13,67% |
| Exprimés | 259 | 86,33% |

Ont obtenu

| | Voix | % |
|-----------------|------------|----------------|
| Emmanuel MACRON | 95 | 36,68% |
| Marine LE PEN | 164 | 63,32% |
| Total | 259 | 100,00% |

Elections Législatives 2017

Voici les résultats obtenus au 1^{er} et 2^{ème} tour lors des élections législatives à la commune de Marbaix

Commune de Marbaix

LEGISLATIVES 2017 - 1er TOUR

| | Nombre | % |
|--------------------------------|--------|--------|
| Inscrits | 372 | |
| Votants | 190 | 51,08% |
| Bulletins nuls | | |
| Bulletins blancs | 5 | |
| Total bulletins nuls et blancs | 5 | 2,63% |
| Exprimés | 185 | 97,37% |

Ont obtenu

| | Voix | % / Exprimés | % / inscrits |
|-----------------------|------------|----------------|--------------|
| Christian Bataille | 15 | 8,11% | 4,03% |
| CATTELOT ANNE LAURE | 46 | 24,86% | 12,37% |
| PHILIPPE Gérard | 46 | 24,86% | 12,37% |
| FOURNARD Nadine | 2 | 1,08% | 0,54% |
| SAINT GUILY Elisabeth | 4 | 2,16% | 1,08% |
| POTTIEZ Jonathan | 0 | 0,00% | 0,00% |
| DURIEUX Jean | 8 | 4,32% | 2,15% |
| COURTOIS Laurent | 22 | 11,89% | 5,91% |
| WILMOTTE Joël | 13 | 7,03% | 3,49% |
| COURNUT Jean-Charles | 1 | 0,54% | 0,27% |
| COULON Laurent | 1 | 0,54% | 0,27% |
| Marjorie GOSSELET | 27 | 14,59% | 7,25% |
| Total | 185 | 100,00% | |

Commune de Marbaix

LEGISLATIVES 2017 -2ème TOUR

| | Nombre | % |
|--------------------------------|--------|--------|
| Inscrits | 372 | |
| Votants | 191 | 51,34% |
| Bulletins nuls | 4 | |
| Bulletins blancs | 14 | |
| Total bulletins nuls et blancs | 18 | 9,42% |
| Exprimés | 173 | 90,58% |

Ont obtenu

| | Voix | % | % / inscrits |
|---------------------|------|---------|--------------|
| CATTELOT ANNE LAURE | 99 | 57,23% | 26,61% |
| PHILIPPE Gérard | 74 | 42,77% | 19,89% |
| Total | 173 | 100,00% | |

Cérémonie du 8 Mai



Le cortège qui se rend au monument aux morts.

Monsieur le Maire fait la lecture du message du secrétaire d'État aux anciens combattants.

Les enfants de l'école ont également participé à la cérémonie



L'appel des morts



Le dépôt de la gerbe au monument aux morts.

Concours des façades illuminées

La remise des prix du concours des façades illuminées 2016



Photo des gagnants accompagnés de
Monsieur le Maire

Classement des gagnants

1er prix : Mr PALLADE Ludovic

2ème prix : Mme DELACROIX Edith

3ème prix : Mr DELFOSSE Sébastien

4ème prix : Mme GIROUX Béatrice

5ème prix : Mme DUBOIS Karine

6ème prix : Mr DESCAMPS Didier

Ducasse de Marbaix

ORGANISEE PAR LA MUNICIPALITE

Le Samedi 1, Dimanche 2 et Lundi 3 JUILLET 2017

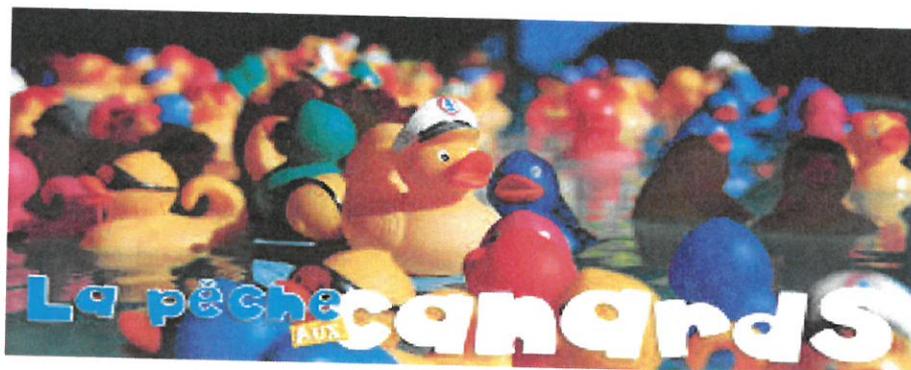
MANEGE



TIRS A LA CARABINE



PECHES AUX CANARDS





M A R B A I X

Eglise

**Concert de
ducasse**

**Dimanche 2 juillet 2017
18h30**

Orchestre des jeunes

Direction : Elisabeth DESA

Harmonie de Marbaix-Taisnières

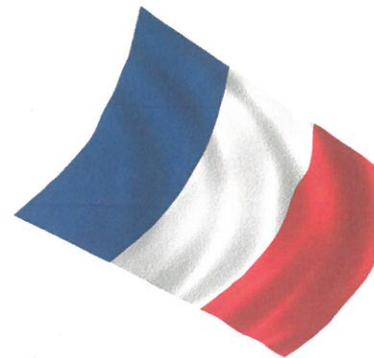
Direction : Gérard HALLANT

Entrée Gratuite

I.P.N.S.



L'APE « Les Petits Marbaisiens »
organise, en collaboration
avec la Mairie de Marbaix,
une journée festive
à l'occasion du 14 Juillet 2017.



10h30 : Défilé « Fête Nationale avec l'Harmonie Municipale »



A partir de 12h : Repas « APE »

Jambon grillé - Ratatouille - semoule
Dessert au choix : Trianon, Fraisier ou Mille feuille
Café

10€ / Adultes

8€ / Enfants

Date limite de réservation le Samedi 8 Juillet
Après de Mme GUILLAUME Cécile : 06.12.07.28.02.

A partir de 14h30 : Animation Communale
(Jeux pour petits et grands)

- Farandole des vélos (N'oubliez pas votre vélo !!!!)
- Course aux œufs (cuillère à café indispensable, œufs fournis par l'APE)
- Boulage Hommes et Femmes.

Pour le repas , livraison possible aux personnes à mobilité réduite .

Cérémonie du 14 juillet

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
Vous invitent à la cérémonie du 14 juillet 2017

A 10 H 30 : Défilé au départ de la salle des fêtes
en direction du monument aux morts avec dépôt de gerbe



puis retour vers la place en musique
avec la participation de l'Harmonie de Marbaix Taisnières

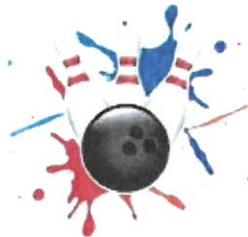
Et pour clore le défilé,
un vin d'honneur est offert par la municipalité
à la salle des fêtes.



Vous pouvez partager ensuite ~~le~~ repas du jambon grillé
proposé par l'APE (programme ci-après),



Vers 14H30,
la municipalité vous proposera
des jeux de boulage pour hommes et femmes



**Nous comptons sur votre présence
pour commémorer cette journée nationale
et pour vous confronter entre vous à nos nouveaux jeux.**

Concours de pêche

Le 20 Août 2017



Prix :

1^{er} : 100.00€
2^{ème} : 90.00€
3^{ème} : 80.00€
4^{ème} : 70.00€
5^{ème} : 60.00€
6^{ème} : 50.00€
7^{ème} : 40.00€
8^{ème} : 30.00€
9^{ème} : 20.00€
10^{ème} : 10.00€

NOMBREUX LOIS

+

COUPES

11 H à 13 H 30

12 H

14 H précises

15 H à 17 H

19 H

Inscriptions

Grillades sans réservation

Tirage des places

Concours sur les bords de l'Helpe

Remise des prix sur le site du concours



UN RENDEZ-VOUS A NE PAS
MANQUER

EVENEMENT

Cette année aura lieu le 27^{ème} Rallye Charlemagne GOLDEN PALACE.

Nous avons le plaisir de vous informer que cette prestigieuse course automobile passera le 30 septembre 2017 dans la commune de Marbaix (étape Monceau-Saint-Waast / Marbaix).

Plus de renseignements sur cet évènement arriveront dans vos boîtes aux lettres prochainement.



The poster features a large graphic at the top with the number '27' in a stylized, red and white font, followed by 'ème' in a smaller font. Below this, the text 'Rallye national Charlemagne' is written in a bold, italicized font. Underneath, the 'GOLDEN PALACE' logo is displayed, which includes a clover-like symbol and the text 'CASINO MARBAIX'. The central image shows a blue rally car with the number '223' and 'GOL' on its side, driving on a dirt road and kicking up a cloud of dust. Below this, a white banner with black text reads 'Les 30 Septembre et 01 Octobre 2017'. At the bottom, a white and red rally car with the number '4' and 'Matmut' on its side is shown parked on a road. Several people are visible in the background, some standing near the car and others further back. The entire poster is framed by a blue border.

©DJKRallyphotosvideos

